Avis de vacance	Cadre d'emplois : adjoint technique Quotité : Temps plein Publication: Interne/externe *durée de publication: 1 mois minimum* *(article 4 du Décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques).*	Date de création **20 septembre 2017** Date de mise à jour **14/10/2026** Note de service n°**2026/160** JP/MN/SD
Ville de Saint-Martin-d'Hères		
Filière : technique **Catégorie** : C	Délai de dépôt des candidatures **1 mois après la date de publication**	

DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DIRECTION GENERALE ADJOINTE AMENAGEMENT ET PATRIMOINE
AFFECTATION : Maintenance du patrimoine

Agent technique - Maintenance et dépannage des bâtiments communaux (F/H)

Contexte

La commune de Saint-Martin-d'Hères est la 2ème ville du département de l'Isère (38 500 habitants). Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attachée à un service public de qualité, efficiente et ancrée dans la proximité avec les usagers, elle fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).

Missions du poste

Sous la responsabilité du responsable d'équipe ou de pôle, l'agent technique maintient en état de fonctionnement les installations et effectue les travaux d'entretien de premier niveau dans un ou plusieurs corps de métiers du bâtiment, en suivant des directives ou d'après des documents techniques.

Activités du poste

Diagnostic et contrôle à la demande des équipements/installations relevant de sa ou ses spécialités :
TCE second œuvre
Détecter et signaler les dysfonctionnements et dégradations constatés sur une installation
Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste, ou à un autre corps de métier est indispensable
Suggérer une intervention de maintenance courante à titre préventif ou curatif
Formuler un avis technique
Identifier le moment propice d'intervention

Travaux d'entretien courant, réparation, ajustement TCE des équipements relevant de sa ou ses spécialités
Réaliser : les opérations de maintenance ainsi que les travaux relevant de sa spécialité du niveau 1 - TCE
Organiser son chantier dans le respect des procédures
Fabrication et pose des équipements relevant de sa ou ses spécialités
Contrôler le fonctionnement de l'installation

Participation à la vie de l'équipe
Maintenance des matériels, machines et outils, locaux

Gestion des stocks
Conduite, entretien de premier niveau, nettoyage, détection des dysfonctionnements des véhicules de service
Contribuer à l'accueil des stagiaires
Participer à des réunions

Exploitation des abords de la voirie et des équipements en viabilité hivernale

Profil recherché

Connaissances

- Environnement FPT et de l'emploi : missions, activités, procédures, dispositifs, de la collectivité, de ses partenaires, usagers
- Réglementation des ERP en lien avec la spécialité d'intervention : notions de base
- Procédures d'entretien et de gestion éco-responsable d'un bâtiment (tri sélectif, économies d'eau...)
- Périmètre d'intervention en fonction de ses qualifications et habilitations : second œuvre – TCE
- **Normes sanitaires**

Savoir faire

- Appliquer les procédures des services internes et des partenaires
- Rendre compte d'activité sur les outils de suivi
- Appliquer les règles HSST et de sécurité en direction des usagers, les règles de sécurité, collectives et individuelles, dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits
- Mettre en œuvre les techniques et les matériaux d'intervention en viabilité hivernale en respectant l'environnement
- Appliquer les techniques de bâtiment second œuvre prenant en compte les exigences d'écoresponsabilité TCE
- Appliquer les techniques de relevés sommaires, lecture de plan et interprétation des représentations techniques

Qualités

- Adaptabilité à l'environnement (humain, matériel, technique, organisationnel…)
- Organisation et priorisation
- Qualités relationnelles / Sens des relations humaines
- Sens du travail en équipe
- Minutie, habileté, dextérité

Les + de ce poste

Conditions d'exercice

- Port d'EPI, de vêtements de travail
- Horaire de travail 07h30 – 12h00 / 13h00 - 16h45
- Temps de travail : 1607 heures
- Pics d'activité
- Polyvalence permettant la continuité du service public
- Organisation des congés permettant la continuité du service public
- **Déneigement : activité obligatoire durant le temps de travail / sur base du volontariat en dehors du temps de travail**

Conditions d'accès / Aptitudes / Spécificités

- CAP BEP Bac Pro
- Permis B souhaité

Habilitations

- B0V
- PSC1 – SST
- Travail en hauteur
- Signalisation des chantiers fixes ou mobiles
- Gestes et postures

Rémunération

- Traitement de base selon la **grille FPT**
- **+ Régime indemnitaire** :
 - **IFSE cible : 220 € brut / mois**

Dès l'arrivée (sans condition d'ancienneté) :

- Remboursement transport (PDA) : **75 %** de l'abonnement (plafond 99 €/mois)
- **Accès au COS 38** (comité des œuvres sociales) : loisirs, culture, événements...
- **Participation à la mutuelle labellisée FPT**
- **Prévoyance contrat groupe FPT** : 26 €/mois

Après 3 mois d'ancienneté :

- **Prime annuelle**, versée en 2 fois (juin et novembre)
- **Accès au COS SMH** (comité des œuvres sociales) : loisirs, culture, événements...

Cadre réglementaire

Ce poste est ouvert :

- Aux **fonctionnaires** relevant du cadre d'emplois des **adjoints techniques**
- Aux **agents contractuels** selon l'article **L.332-8 disposition 2 du Code général de la fonction publique**

Poste évolutif selon les transformations du service public et des organisations.

Comment postuler ?

CV + Lettre de motivation obligatoires

À déposer sur le site de la ville :

https://www.saintmartindheres.fr/mairie/la-ville/offres-demploi

Les candidatures internes se font sous couvert du chef de service.

Signature

Amar Bensaloudji
Directeur Général des Services
22 oct. 2026